

Communiqué conjoint entre le Japon et le Grand-Duché de Luxembourg  
relatif à leurs relations économiques

Son Excellence Monsieur Xavier BETTEL, Premier Ministre du Grand-Duché de Luxembourg, a effectué une visite de travail au Japon du 16 au 19 juillet 2015 au cours de laquelle il a rencontré Son Excellence Monsieur Shinzo ABE, Premier Ministre du Japon, en date du 17 juillet 2015. A l'occasion de sa première visite hors de l'Union européenne depuis l'accession du Luxembourg à la Présidence du Conseil de l'UE le 1er juillet 2015, le Premier Ministre luxembourgeois a été chaleureusement accueilli par son homologue japonais. Le Premier Ministre BETTEL, en sa qualité de Ministre des Communications et des Médias, a aussi rencontré M. Shunichi YAMAGUCHI, Ministre en charge de la Politique de la technologie de l'information.

Les deux chefs de gouvernement se sont félicités de l'excellence définissant les relations entre les deux pays qui partagent des valeurs et des principes communs et poursuivent l'objectif de la prospérité pour leurs deux pays, leurs régions respectives ainsi qu'au niveau mondial. Ils ont exposé leur volonté d'approfondir encore davantage cette coopération dans le but de contribuer à l'élargissement des échanges commerciaux et des investissements tout en promouvant une concurrence commerciale internationale juste et loyale dans le respect des règles en vigueur.

Le Premier Ministre Xavier BETTEL a salué la mise en oeuvre par le Japon d'un plan de croissance tel que défini dans la « Stratégie pour la revitalisation du Japon » qui concentre ses efforts sur la promotion de l'investissement visant à améliorer la productivité, la création de startups innovatives, et le développement des technologies de l'information. Le Premier Ministre Shinzo ABE a, pour sa part, exprimé son appréciation au Luxembourg qui poursuit de façon continue les réformes de son centre financier international tout en œuvrant à une diversification de son industrie en faveur de domaines orientés vers le futur comme ceux de la logistique ou encore des technologies de l'information et de la communication (TIC).

Les deux dirigeants ont, en outre, énoncé leur grande satisfaction à l'égard de la mission économique au Japon présidée par S.A.R. le Grand-Duc Héritier en octobre 2014. Outre la signature d'une convention bilatérale sur la sécurité sociale, cette mission poursuivant l'objectif d'approfondir les relations entre les deux partenaires a déjà commencé à porter ses fruits dans les domaines des TIC, de la bio-médecine, de la logistique et du tourisme. Ils se sont par ailleurs félicités de la réussite de la mission financière conduite au Japon par le Ministre des Finances, Pierre GRAMEGNA, en janvier 2015 et qui a permis de consolider la coopération financière.

Le Ministre GRAMEGNA accompagne le Premier Ministre BETTEL aussi pour assurer le suivi de cette mission.

Les deux Premiers Ministres ont réitéré leur optimisme par rapport au potentiel d'amélioration toujours possible dans les domaines du commerce et de l'investissement. Dans la perspective d'une plus grande croissance, ils se sont accordés à ne ménager aucun effort afin de renforcer les relations économiques entre les deux nations, s'accordant dans ce contexte sur les points suivants.

1 Renforcer les relations bilatérales des secteurs privés notamment dans les domaines des TIC, de la finance et de la logistique. A cet égard, et en réponse au souhait exprimé par le Luxembourg au Premier Ministre Shinzo ABE à l'occasion de la visite de S.A.R. le Grand-Duc Héritier l'année dernière au Japon, le Keidanren, la Fédération des organisations économiques japonaises, enverra une mission économique au Luxembourg au mois d'octobre 2015.

2 Renforcer les dialogues économiques, non seulement entre gouvernements, mais également entre des organisations comme le Keidanren, l'Organisation Japonaise du Commerce Extérieur (JETRO), la Chambre de Commerce du Japon d'un côté et de l'autre Luxembourg for Finance, Luxembourg for Business et la Chambre de Commerce du Luxembourg pour promouvoir davantage le commerce et les investissements bilatéraux.

3 Dans le contexte de la Présidence luxembourgeoise du Conseil de l'UE au deuxième semestre 2015, ils ont réaffirmé l'importance de conclure le plus rapidement possible un accord de partenariat économique (APE) hautement exhaustif et ambitieux entre l'Union Européenne et le Japon, ainsi que de coopérer étroitement afin de parvenir à se mettre en accord sur tous les points majeurs avant fin 2015. Un tel accord de libre échange entre l'UE et le Japon sera aussi au bénéfice des relations économiques bilatérales.